

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT
EXERCICE 2020**

**NOTE DE SYNTHÈSE ET
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 14 novembre 2019, le Budget Primitif du budget annexe du Port s'équilibre au titre de l'exercice 2020 de la manière suivante :

| | |
|---|--------------------|
| ➤ Dépenses et recettes de fonctionnement..... | 8 657 800 € |
| ➤ Dépenses et recettes d'investissement | 1 165 100 € |
| | 9 822 900 € |

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées comme suit :

| | |
|--|--------------------|
| Charges à caractère général (chapitre 011) (dont 80.000 € de remboursement de frais de personnel au budget de la commune) | 3 608 200 € |
| Salaires et charges (chapitre 012) (dont 530.000 € de remboursement de frais de personnel au budget de la commune) | 3 220 000 € |
| Autres charges de gestion diverses (chapitre 65) | 20 000 € |
| Charges exceptionnelles (chapitre 67) (dont subventions aux associations portuaires : Ste Nautique, SNSM, Marenostrom, STVT) | 244 500 € |
| Impôt sur les sociétés (chapitre 69) | 400 000 € |
| Dotations aux amortissements (chapitre 012) | 1 165 100 € |
| | 8 657 800 € |

B.Recettes :

Les recettes de fonctionnement sont détaillées comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| Les ventes de produits et prestations diverses (chapitre 70) dont la redevance passagers, la taxe d'amarrage et les partenariats divers | 8 564 000 € |
| Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) dont la taxe de séjour et les locations de salles | 75 000 € |
| Des écritures d'ordre (chapitre 042) (amortissement subventions d'équipement) | 18 800 € |
| | 8 657 800 € |

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant total de cette section d'investissement s'élève au titre de l'exercice 2020 à **1.165.100 €**.

A.Dépenses :

Les opérations d'investissement se détaillent comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| ➤ Diverses acquisitions (opérations 4001 et 4002) | 93 000 € |
| ➤ Divers travaux (opérations 4018,4020, 4024, 4029) | <u>1 053 300 €</u> |
| | 1 146 300 € |
| | |
| ➤ Amortissement des subventions d'équipement (chapitre 040) | 18 800 € |

Les restes à réaliser de l'exercice 2019 viendront s'ajouter aux investissements 2020.

B.Recettes :

Les recettes d'investissement sont constituées par les dotations aux amortissements, (chapitre 040) soit **1.165.100 €**.

CONCLUSION :

Au total, la balance du Budget Primitif 2020 du budget annexe du Port s'établit comme suit :

| | |
|--|---------------------------|
| ➤ Dépenses et recettes de fonctionnement | 8 657 800 € |
| ➤ Dépenses et recettes d'investissement | <u>1 165 100 €</u> |
| | 9 822 900 € |

Il vous est proposé,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 29 octobre 2019

Vu l'avis favorable du conseil portuaire en date du 29 octobre 2019,

Vu l'avis favorable de la commission « Travaux-Finances-Administration Générale » en date du 09 DECEMBRE 2019,

1/ D'ADOPTER les propositions budgétaires de Monsieur le Maire, y compris les pièces annexes,

2/ D'ARRETER le Budget Primitif 2020 du budget annexe du Port, conformément à la balance générale ci-dessus, d'un montant global toutes sections confondues, à **9.822.900 €**, soit **8.657.800 €** en section de fonctionnement et **1.165.100 €** en section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres.

3/ DE PRECISER que la section de fonctionnement est votée au niveau du chapitre, et la section d'investissement au niveau du chapitre avec les chapitres « opérations d'équipement » sans vote formel sur chacun des chapitres.

QUI VOTE CONTRE ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE POUR ?